

Notre collectif d'associations Saint-Quentinoises s'intéresse à tout ce qui concerne la transition écologique à SQY. Nous avons donc étudié avec intérêt le projet de PLPDMA de SQY. Un certain nombre d'entre nous ont d'ailleurs participé aux ateliers de travail et ces personnes ne retrouvent qu'une version très affaiblie des propositions qui ont été formulées.

C'est pourquoi, nous formulons les commentaires et propositions suivants :

Commentaires :

- La communication et la sensibilisation par le biais du journal SQY Mag, site internet ou affichage, n'auront qu'un **impact très faible sur le changement de comportement**. C'est par l'action concrète et l'exemplarité qu'il est possible d'amener les gens à changer. Cette communication est néanmoins nécessaire, mais à l'appui d'actions réelles.
- Nous regrettons que ce programme ne touche que le grand public et très peu les professionnels qui sont pourtant les principaux pourvoyeurs des déchets d'emballage que jette le grand public. Ainsi, par exemple, aucune action n'est envisagée à l'égard des restaurants qui ne sont toujours pas passés à la vaisselle réutilisable comme la loi le leur impose. **Beaucoup d'actions locales doivent pouvoir être mises en place en concertation avec les professionnels.**
- Nous n'avons pas relevé une seule fois l'expression « **économie circulaire** ». C'est pourtant le maître-mot qui figure dans tous les grands projets nationaux et régionaux. Cette expression était utilisée dans le PCAET, sans pour autant se matérialiser par du concret, pourquoi n'a-t-elle pas été reprise dans le PLPDMA dont elle devrait constituer un pilier central ? Heureusement, le mot réparation y figure bien. Mais l'économie circulaire va bien au-delà. Il s'agit d'un des piliers des actions climat comme des actions déchets. L'enjeu est de préserver des ressources naturelles qui, par nature, ne sont pas inépuisables.
- Concernant les TLC (Textiles, Linges de maison, Chaussures), seulement 10% des contenus des bennes de collecte sont réemployés. Le reste part en Afrique, en CSR (combustible pour les cimenteries) ou encore pour fabriquer du rembourrage ou des isolants pour le bâtiment. Nous pensons qu'il est nécessaire d'encourager plutôt l'apport direct vers les friperies, les ressourceries et ... surtout, de sensibiliser sur le désastre de la fast-fashion, pour inciter à **réduire l'achat du neuf et du bas de gamme à bas prix**.
- Nous n'avons rien lu sur la promotion du réemploi des contenants, à la place du **jetable à usage unique**, alors qu'il y a aussi à ce sujet un enjeu important pour éviter les contenants souvent fabriqués en matière plastique.
- Nous n'avons rien lu sur l'encouragement à **la consigne** (bouteilles, pots, bocaux, contenants pour plats cuisinés...) alors que le ministère a annoncé, en

juillet dernier, quelques expérimentations en 2024 avant le déploiement en 2025. Une Agglo peut avoir un rôle majeur auprès des producteurs et distributeurs locaux, en encourageant par exemple la création d'un atelier de lavage mutualisé (il y a des emplois à la clé) par exemple.

- Nous notons l'annonce d'une **ressourcerie supplémentaire**. La nécessaire proximité aurait justifié deux de plus, une vers Maurepas, une vers Plaisir... Celle de Guyancourt, devra par ailleurs être dimensionnée pour accueillir tous les dépôts.
- Relancer le « défis zéro déchet » ne nous semble pas pertinent alors que l'ALEC et les associations partenaires ont renoncé en 2021 tant l'énergie et le temps à y consacrer étaient disproportionnés pour 20 participants.
- Concernant les bio déchets, si les 3 800 composteurs individuels semblent un effort notable, nous pensons que **l'on est loin du compte**, particulièrement dans l'habitat collectif. Nous pensons qu'il est illusoire de vouloir faire porter la dynamique sur des associations de citoyens. En effet, ce système, au-delà de quelques exemples qui fonctionnent, n'est absolument pas généralisable. Dans l'habitat collectif, il nous semble pertinent d'examiner plutôt la gestion des composteurs par du personnel salarié, ou bien la collecte de bacs dédiés vers un site de compostage local.
- Au chapitre exemplarité de l'agglo, nous devons saluer ce thème impliquant les services de l'administration locale.

Quelques propositions concrètes :

- Organiser chaque année, en un lieu différent, une **journée de l'économie circulaire**, réunissant les professionnels de la réparation, de la vente d'occasion, du recyclage, du réemploi, de l'économie de la fonctionnalité avec des animations, des ateliers, des démonstrations, des conférences débats. Nos associations sont bien évidemment disposées à participer à ces conférences.
- Inciter les commerçants à encourager les clients à apporter leurs contenants (sacs, boîtes, bocaux ...) par l'apposition d'une affichette autocollante mentionnant : « **ici, on accepte vos sacs à vrac et vos contenants propres** ». Distribution de ces affichettes à étudier (contrat étudiants, associations ?).
- Mettre en avant les restaurants-traiteurs qui encouragent cette pratique par une réduction sur le prix des plats à emporter.
- Rappeler, si ce n'est pas encore fait, que les repas livrés par les CCAS, doivent l'être en **contenants réemployables** (loi Agec).

- Mettre ou inciter à **installer des fontaines à eau** dans les ERP (Établissements recevant du Public : galeries marchandes, lycées, collèges, théâtre, médiathèques...) et encourager la gourde ou le gobelet personnel et réutilisable.
- Encourager le **retour de la consigne** : entre les producteurs locaux (lait et yaourt, huile, confitures, miel, jus de fruits...) et leurs revendeurs locaux. Créer un embryon d'atelier de lavage qui pourrait, plus tard, élargir son champ d'action au département (start-up).
- **Ajuster la redevance déchet des professionnels** aux efforts faits dans le tri, la réduction de leurs propres déchets, ainsi que la réduction qui viendra de leur changement de pratiques (diminution des emballages plastiques à usage unique, objectif national 0 en 2040).
- Réunir producteurs et distributeurs pour une concertation visant à la **diminution du jetable** : par exemple les pépiniéristes et les jardineries pour supprimer les godets, pots et plateaux en plastique et adopter d'autres pratiques de cultures, ou organiser le retour de ces objets pour réemploi. Autre exemple, réunir des professionnels de la petite enfance (maternité, crèche, assistantes maternelles et parents volontaires) afin d'étudier les conditions d'emploi de couches réutilisables au lieu du jetable. Les magasins représentant les enseignes nationales de grande distribution doivent aussi faire l'objet d'actions volontaristes afin de les inciter à diminuer les emballages jetables.
- **Promouvoir l'économie circulaire**, par le recensement des professionnels de la réparation ou de la seconde main, mais aussi et surtout en faisant connaître largement le site créé par l'ADEME qui recense tous ces professionnels près de chez vous :
<https://longuevieauxobjets.ademe.fr> et <https://epargnonsnosressources.gouv.fr>
- Encourager les associations et clubs à rédiger un plan de diminution de leurs déchets, et en particulier lors des évènements festifs sportifs ou culturels qu'ils organisent. L'impact sur les membres, les bénévoles, les participants et le public peut être très important si la communication est à la mesure de l'enjeu.
- Faire partout des **marchés zéro déchets** comme cela a été fait au marché de Maurepas.
- Pour les biodéchets : dans l'habitat collectif, **gérer les composteurs collectifs** par le déploiement d'une équipe de personnes salariées, ou envisager la collecte de bacs dédiés vers un site de compostage local.